

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 30 septembre 2025

PROCES VERBAL

Mme le Maire

Chers collègues bonsoir.
Je vous propose de commencer. Nous allons procéder à l'appel des présents.

Mme Florence LABOUREE

Etaient présents : M. LIMA Emmanuel, Mme ROTH Michèle, M. MAITROT André, Maires-Adjoints, MM. BALLAND Alain, TRIAULAIROU Jean-Pierre, BRUNET Raymond, Mmes KUROWSKI Myriam, BERLOT Catherine, RICCARDI Véronique, MM. GOUJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mmes QUINTART Sylvie, DURUPT Sandra, M. BOSSAERT Renaud, Mmes JOSSO Gorete, M. GROSJEAN Sébastien, PAGLIA Olympe, ERCAN Meryam, GARET Sylvie et M. BALLANFAT Florent formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents représentés :

M. Jean-Pierre ARGAUT
mandataire M. André MAITROT

Mme Marie-Pierre LEROY
mandataire Mme Catherine LEDOUBLE

M. Jean-Luc DRAGON
Mandataire M. Raymond BRUNET

M. Jean-Michel DUMONT
mandataire M. Emmanuel LIMA

Mme Stéphanie EDESA
mandataire Mme Michèle ROTH

Mme Claudie LANOUX
mandataire Mme Catherine BERLOT

M. Sébastien LAROCHE
mandataire Mme Sylvie GARET

M. Jean-Pierre CORNEVIN
Mandataire M. Florent BALLANFAT

Étaient absents excusés :

Mme Selda DEMIR
Mme Patricia ROGE
M. Cédric NOEL

Madame le Maire

Merci beaucoup.

Nous devons désigner une secrétaire de séance.
Je vous propose Mme Meryam ERCAN.
Y a-t-il des oppositions ?
Je vous remercie.

Ensuite vous avez normalement un rapport sur table, qui vous a été transmis par mail ce matin. Je vous explique, il y avait une erreur dans le rapport n° 13 « tableau des effectifs ». On avait oublié une ligne donc il n'y avait que des suppressions de postes. On a oublié la création d'un emploi permanent à temps non complet pour un agent qui mute d'un service à un autre.

Nous allons adopter le procès-verbal du Conseil municipal du 24 juin 2025. Avez-vous des questions ou des remarques sur ce PV ? Je vous remercie.

J'ai pour habitude de vous donner la date du prochain conseil en début de séance, mais je ne l'ai pas encore donc on vous la communiquera dès que possible.

Nous allons commencer l'ordre du jour.

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

M. Florent BALLANFAT

On va s'abstenir par souci de cohérence avec notre vote sur le budget primitif.

Par ailleurs, on note quand même qu'on arrive encore à faire 115 000 € de virement de la section de fonctionnement sur la section investissement, donc on avait encore quelques marges.

Effectivement, l'exercice est toujours un peu délicat d'estimer les recettes et vous avez fait le choix de le porter sur l'investissement, ce qui est cohérent avec ce qui est fait depuis de début du mandat.

Madame le Maire

Merci, c'est noté. Y a-t-il d'autres interventions? Il n'y en a pas.

Vote :

26 voix pour
4 abstentions (Mme GARET + pouvoir de M. LAROCHE, M. BALLANFAT + pouvoir de M. CORNEVIN)

REGLES ET DUREES D'AMORTISSEMENT - COMPLEMENT

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DE LA CRECHE D'ECHENILLY

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

M. Florent BALLANFAT

On peut regretter que le « timing » des études et de la construction de la crèche ne tombe pas bien par rapport à la remontée des taux d'emprunt.

Si cela avait été fait il y a 10 ans, on aurait sans doute eu des meilleurs taux. On est obligé de faire avec.

Madame le Maire

Il y a 10 ans, on construisait le stade d'Echenilly. Les taux, c'est difficile à prévoir. On a quand même une offre qui est raisonnable.

Vote : unanimité

Sortie de Mme Catherine LEDOUBLE et M. Alain BALLAND.

La Présidence de la séance est donnée à M. LIMA Maire-Adjoint.

PREVENTION SPECIALISEE – AVENANT A LA CONVENTION DE FINANCEMENT

(Lecture du rapport par M. Pascal GOUJARD)

Madame Sylvie GARET

Est-ce qu'on pourrait avoir un bilan des activités des éducateurs spécialisés sur la commune. Quels sont les besoins de la commune ?

Les politiques générales, et je ne parle pas forcément de Saint-André, sont plus axées sur la sécurité que sur la prévention. Aussi, ne serait-il pas nécessaire d'avoir plus de moyens alloués à la prévention ?

M. Emmanuel LIMA

On vous fera passer les éléments avant le prochain conseil municipal.

Je prends également note de votre remarque.

Vote : unanimité

CREATION D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE A ECHENILLY ET RESTRUCTURATION DES LOCAUX DE LA CRECHE CENTRE-VILLE – AUTORISATION A SIGNER L'AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

(Lecture du rapport par M. Pascal GOUJARD)

Vote : unanimité

Retour de Mme Catherine LEDOUBLE et M. Alain BALLAND.

Présidence Mme Catherine LEDOUBLE, Maire.

CRECHES D'ECHENILLY ET DU CENTRE-VILLE – MODIFICATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT ET DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

(Lecture du rapport par Mme Véronique RICCARDI)

Vote : unanimité

SUBVENTION A VERSER A L'ASSOCIATION DES BERGERONNETTES POUR L'ENCADREMENT D'ACTIVITES SPORTIVES REALISEES PENDANT LES VACANCES D'ETE 2025, AU CENTRE DE LOISIRS

(Lecture du rapport par M. Raymond BRUNET)

Vote : unanimité

CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE DE SAINT-ANDRE LES VERGERS, L'UTT ET LE RUGBY CHAMPAGNE – ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2025/681

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

Vote : unanimité

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE L'AUBE – SECTION DE SAINT-ANDRE (UNC)

(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)

Vote : unanimité

PERSONNEL COMMUNAL – REGIME INDEMNITAIRE – MONTANTS PLAFONDS ANNUELS DE LA PART FIXE ET DE LA PART VARIABLE DU RIFSEEP APPLICABLES AUX AGENTS RELEVANT DU GROUPE DE FONCTION C1 ET BENEFICIAINT D'UN LOGEMENT DE FONCTION

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

Vote : unanimité

PERSONNEL COMMUNAL RECRUTEMENT D'UN AGENT VACATAIRE POUR ASSURER LA DISTRIBUTION DES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA COLLECTIVITE

(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)

Madame Sylvie GARET

Quelles seront les missions exactes qui seront attribuées à cet agent ? Un agent vacataire, c'est toujours un emploi précaire.

Madame le Maire

Il s'agit notamment d'assurer la distribution des affiches pour l'Espace Gérard Philipe. C'est très ponctuel.

On avait un agent qui le faisait mais il ne peut plus le faire pour des raisons de santé. Comme c'est un besoin très ponctuel, on proposait d'avoir recours à un vacataire.

Madame Sylvie GARET

Ne serait-il pas possible d'attribuer cette mission à un agent ?

Madame le Maire

C'est vraiment très ponctuel et cela n'occupe pas un poste à temps complet.

Madame Sylvie GARET

Je comprends bien, mais ne pourrait-on pas changer les missions d'un agent et lui redonner du temps pour effectuer ces missions au lieu d'avoir un emploi très précaire ?

Madame le Maire

L'idée c'est plutôt de pouvoir proposer un petit boulot à un étudiant. On trouvait que c'était une solution plus simple pour un besoin occasionnel de quelques heures.

Vote :

26 voix pour

4 abstentions (Mme GARET + pouvoir de M. LAROCHE, M. BALLANFAT + pouvoir de M. CORNEVIN)

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL – ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LE RISQUE SANTE PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUBE

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

M. Florent BALLANFAT

On ne peut pas s'opposer à ce que les agents puissent bénéficier d'une complémentaire santé.

On note l'importance de la santé, surtout dans la fonction publique territoriale où il y a de nombreux cas de maladies longue durée ou d'autres maladies compliquées. Donc ça contribue à la prévention de la santé des agents, c'est très bien.

Après on peut avoir une petite réserve en ce qui concerne le principe du conventionnement. Les garanties sont très intéressantes notamment sur l'option 3. Toutefois, à garantie équivalente on peut trouver des contrats labellisés plus avantageux. Par exemple, j'ai fait le calcul pour moi, et cela fait 23 % moins cher que ce qui est proposé. Après j'ai peut-être une bonne mutuelle.

Ce qui m'interroge également, et je l'avais déjà dit, c'est la durabilité du conventionnement parce que si le contrat se retrouve avec un déséquilibre, ils vont forcément vouloir revenir dessus, ce qui peut entraîner des répercussions sur les agents. Est-ce que la MNT va baisser les garanties ? Est-ce qu'elle va augmenter les tarifs ? Donc là, il y a toujours un risque parce que ces contrats permettent aussi aux mutuelles de renégocier.

C'est effectivement quelque chose de très positif dans l'esprit. On pourrait peut-être espérer une participation supérieure de la commune pour encore plus inciter les agents à prendre une complémentaire santé.

Madame le Maire

Ce que je peux peut-être ajouter c'est qu'il y a une garantie des tarifs sur deux ans. Et puis, un point important, c'est qu'il n'y a pas de questionnaire de santé pour adhérer. C'est un vrai plus.

Très bien, j'ai pris note de vos remarques.

Vote : unanimité

PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSION DE POSTES

(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)

Madame le Maire

Pour les suppressions de poste, c'est le toilettage habituel du tableau des effectifs. Vous savez que chaque fois qu'on lance un recrutement, on ouvre le poste sur toutes les catégories possibles. Pour le service animation, on ouvre des postes avec différentes quotités de temps. Donc quand on en a plus besoin, on supprime les postes ouverts.

C'est une demande qui nous a été faite notamment par la Chambre Régionale des Comptes.

Pour la création de poste, c'est une mutation interne.

Vote : unanimité

ACQUISITION DE LA PARCELLE DE BOIS CADASTREE EN SECTION BI 309 – BOIS DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN

(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)

Vote : unanimité

AVENANT N°1 RELATIF AU LOT N°6 DU MARCHÉ 2023-06 DE DENRÉES ALIMENTAIRES

(Lecture du rapport par M. Farid RAHAMNIA)

Vote : unanimité

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L'ACCORD-CADRE DE SERVICE D'IMPRESSION PAR LA CENTRALE D'ACHAT DU NUMERIQUE ET DES TELECOMS

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

Sortie de M. Emmanuel LIMA et M. Alain BALLAND.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL XDEMAT) – EXAMEN DU RAPPORT DE GESTION 2024

(Lecture du rapport par M. Farid RAHAMNIA)

Vote : unanimité

Retour de M. Emmanuel LIMA et M. Alain BALLAND..

ENQUETE PUBLIQUE – SOCIETE COVED A LA CHAPELLE SAINT-LUC - AVIS

(Lecture du rapport par M. Raymond BRUNET)

Vote :

26 voix pour
4 voix contre (Mme GARET + pouvoir de M. LAROCHE, M. BALLANFAT + pouvoir de M. CORNEVIN)

INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA COMPETENCE DONNÉE A MME LE MAIRE PAR APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Madame le Maire

Nous avons épuisé l'ordre du jour. Merci à vous. La séance est levée. Bonne soirée.

FIN DE LA SEANCE À 19h50

La Secrétaire de Séance,
Mme Meryam ERCAN